

MUNICIPALITÉ
Place du Collège 4
1429 GIEZ

Préavis municipal
sur le budget 2014 de la bourse communale

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le budget 2014 de la bourse communale présente un total de charges de frs. 1'632'284.- et un total de recettes de frs. 1'655'142.-. Il permettrait à cet exercice de dégager un excédent de revenu de frs. 22'858.-. Ce budget de fonctionnement ne prend pas en compte les charges liées aux investissements planifiés pour l'année prochaine.

Nous apportons des commentaires sur les postes présentant des différences significatives par rapport au budget précédent :

Impôts

Les sommes portées au budget proviennent d'une estimation prudente, estimation basée sur les rentrées fiscales 2013, arrêtées au 30.09.2013, et sur les informations connues de la Municipalité. La baisse du montant encaissé au titre de l'impôt sur le revenu et la fortune est due à des taxations provisoires enfin traitées par l'administration cantonale. La somme portée au budget, à frs. 710'000.-, est à mettre en regard de la somme encaissée en 2012 et non à celle du budget 2013, faussée par les taxations évoquées plus haut.

Service financier

La baisse des revenus fiscaux provoque une baisse de la valeur de notre point d'impôt, élément prépondérant dans le calcul de nos participations à la péréquation et à la facture sociale, et par là une diminution des sommes portées au budget. Pour l'exercice 2014, notre contribution aux villes-centres et aux communes à faible capacité financière se monte à frs. 110'000.-.

Bâtiments communaux

Les sommes portées au budget correspondent à un entretien normal des bâtiments communaux. Une attention particulière sera portée sur les appartements du complexe communal. Une analyse thermographique est prévue afin de localiser les pertes de chaleur et, cas échéant, d'entreprendre les mesures pour y remédier (remplacement des fenêtres et isolation des portes

Nous relevons que la Municipalité étudie la possibilité de mettre la totalité des appartements communaux en gérance, afin d'offrir à la commune et à nos locataires une gestion professionnelle de ces biens. Une somme totale de frs. 10'000.- apparaît aux postes 318.01 des bâtiments concernés.

Concernant l'église, et plus particulièrement son clocher, les mesures de stabilité de l'édifice sont maintenues, avec des relevés trimestriels.

Prévoyance sociale et santé publique

Notre participation à la facture sociale cantonale se monte à frs. 198'400.-, et se compose comme suit :

- PC à domicile et hébergement	:	63'712.-
- Assurance maladie	:	17'810.-
- RI et participation cantonale à l'ass. chômage	:	70'600.-
- Subv. et aides aux personnes handicapées	:	31'530.-
- Prest. pour la famille et autres prest. sociales	:	6'348.-
- Bourses d'études et d'apprentissage	:	8'400.-

La facture sociale prévisionnelle 2014 subit une hausse de 4.5% par rapport au montant facturé pour les acomptes 2013.

L'accord négocié par l'UCV (union des communes vaudoises) avec le conseil d'Etat permet de soulager les communes d'environ 11 Mio de frs. sur la facture sociale cantonale et de la somme de 30.-/habitant sur notre participation aux soins à domicile (AVASAD).

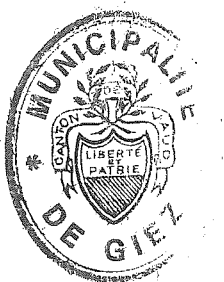

CONCLUSION

Le budget 2014 de la bourse communale présente un excédent de recettes de frs. 22'858.-. Néanmoins, et pour autant que le conseil général accepte les propositions de la Municipalité, l'exercice 2014 sera marqué par l'engagement d'investissements lourds sur nos infrastructures souterraines. Nous tenons à souligner l'importance d'engager ces investissements, tant d'un point de vue technique (voir le préavis municipal), que financier. En effet, les conditions actuelles proposées par les institutions de prêts sont favorables aux collectivités publiques et devraient permettre à notre commune d'envisager ces investissements avec confiance.

Pour conclure, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, d'accepter le budget 2014 de la bourse communale tel que présenté.

Accepté en séance de Municipalité du 12 novembre 2013.

Le Syndic :



La Secrétaire :

